



CIBI	ES ET	GARAN 1	ΓIES

CIBLE	Seniors à partir de 55 ans et sans limite d'âge, quel que soit leur régime obligatoire et leur zone géographique.
CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	Toute CSP confondue (y compris les TNS : professions libérales, médicales, paramédicales, agricoles, etc.)
GARANTIES	6 formules (HS1, HS2, HS3, HS4, HS5 et HS6)
	<u>Types de prestations</u> : hospitalisation – médecine de ville – médicaments
TERRITORIALITÉ DES GARANTIES	France métropolitaine et dans le monde entier lors de voyages ou de séjours de moins de 3 mois
ASSISTANCE	Filassistance

CONDITIONS

LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION	À partir de 55 ans et sans limite d'âge
LIMITE D'ÂGE AUX PRESTATIONS	Garantie viagère
TERRITORIALITÉ À L'ADHÉSION	France métropolitaine
PROFILS ÉLIGIBLES AU CONTRAT	Les personnes relevant du Régime Obligatoire français
PROFILS NON ÉLIGIBLES AU CONTRAT	Les personnes âgées de moins de 18 ans



Vous êtes tenu de veiller et de faire remonter à Néoliane toute information pertinente sur le produit et le marché cible, notamment si vous identifiez que :

- la cible définie ci-dessus n'est pas adaptée au produit,
- une situation nuisible ou susceptible de nuire au client,
- ou encore une situation de conflit d'intérêt.

RÈGLES PRODUIT



FRAIS DE DOSSIER	30 € (offert en cas de couplage)
TARIFICATION	Cotisation de base (calculée en fonction de l'âge millésimé, du régime, de la zone géographique et de la formule choisie) + 1,05€ mensuels à ajouter par contrat (frais d'association et d'assistance)
RÉDUCTIONS	 Réduction de 10% pour un couple Réduction Alsace-Moselle : 40% formules HS1, HS2 et HS3 ; 30% formules HS4, HS5 et HS6
RÈGLES SOUSCRIPTION ENFANTS	Dans le cadre d'une souscription « famille » les enfants jusqu'à l'âge de 28 ans (inclus) sont acceptés sans demande de justificatifs**
DATE D'EFFET	La date d'adhésion est fixée au plus tôt au sixième jour suivant la date de réception de la présente demande d'adhésion et dans la limite de M+12.
PÉRIODICITÉ DE PAIEMENT	Le 05 ou le 10 du mois. Mensuel, Semestriel, Trimestriel ou Annuel. Prélèvement automatiquement uniquement.
FORMALITÉ MÉDICALE	Aucune à l'adhésion
CARENCE	Frais de séjour & Honoraires : Limité à 100% durant les 3 premiers mois d'adhésion, sauf en cas d'accident Chambre particulière & Lit accompagnant : Non remboursé durant les 3 premiers mois d'adhésion 12 mois pour les frais de convalescence
FRANCHISE	Aucune
DÉLAI DE RÉTRACTATION	14 jours

**Justificatifs:

Les enfants âgés de 18 à 28 ans inclus sont acceptés sans demande de justificatif, à l'adhésion et à chaque échéance du contrat, quelque soit leur statut (étudiant, alternant, apprenti, en formation, en recherche d'emploi (inscrits à Pôle Emploi)).

Produit distribué par NÉOLIANE SANTÉ – 143 Boulevard René Cassin – Immeuble Nouvel'R - Bat C – 06200 NICE – SAS au capital de 2 000 000 € – RCS Nice sous le N° B 510 204 274 – Intermédiaire en assurances – Immatriculé à l'Orias sous le N° 09 050 488 (www.orias.fr).

Produit assuré par L'ÉQUITÉ – Société anonyme au capital de 69 213 760 euros - Entreprise régie par le Code des assurances – 572 084 697 RCS PARIS - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 PARIS - N° d'identifiant unique ADEME FR232327_03PBRV - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026